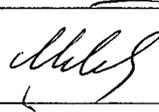


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION
Règle 17.1)

I. Office qui émet la notification: Service de l'Etat de la Propriété Intellectuelle et Innovations du Gouvernement de la République Kirghize 62, rue Moskovskaya Bichkek , 720021 République Kirghize
II. Numéro de l'enregistrement international: 1406563
III. Nom du titulaire: LANDTOURER AUTOMOBILE CO., LTD No. 1 Yuanquan Road, Shangrao Economic & Technological Development Zone Jiangxi Province (CN)
IV. Refus provisoire fondé sur un examen d'office
V. <input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire pour tous les produits et/ou services <input type="checkbox"/> Refus provisoire pour certains des produits et/ou services : [suivra l'indication des produits et/ou services qui sont touchés].
VI Motifs de refus [(le cas échéant, voir la rubrique VII)]:
VII. Renseignements relatifs à une marque antérieure : Date et numéro d'enregistrement : 916080 / 13.11.2006 - voir l'annexe Nom et adresse du titulaire : FCA GROUP MARKETING S.P.A. Via Nizza, 250 I-10126 TORINO (IT)  Reproduction de la marque : - voir l'annexe Liste de tous les produits et services, ou des produits et services pertinents : cl.12 - voir l'annexe Date et numéro d'enregistrement : 649112 / 13.11.2006 - voir l'annexe Nom et adresse du titulaire : FERRARI S.p.A. Via Emilia Est, 1163 I-41100 MODENA (IT)  Reproduction de la marque : FERRARI - voir l'annexe Liste de tous les produits et services, ou des produits et services pertinents : cl.12 - voir l'annexe
VIII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable [(voir le texte à la rubrique XII)]: Point 1 partie 1 article 5
IX . Informations relatives à la suite de la procédure: Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours : deux mois à partir de la date de réception de la notification par le titulaire; Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé : Service de l'Etat de la Propriété Intellectuelle et Innovations du Gouvernement de la République Kirghize (à l'adresse indiquée à la case 1); Présentation de la réplique seulement par le mandataire dans la République de Kirghize.
X. Date: 26.04.2019
XI. Signature ou sceau officiel de l'office qui émet la notification : 

XII. Extrait de la «LOI SUR LES MARQUES DE PRODUITS, MARQUES DE SERVICE ET LES APPELLATIONS D'ORIGINE DE LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE»

Article 2. Marque de produits ou de service

La marque de produits et la marque de services (ci- après dénomée «marque») se sont les signes qui permettent de distinguer les produits fabriqués et les services offerts par une personne physique ou morale des produits ou des services (ci- après dénomée «produits») du même type fabriqués ou offerts par une autre personne physique ou morale.

L'enregistrement de la marque est attesté par un certificat. Le certificat atteste la date de priorité et le droit exclusif du titulaire sur la marque pour les produits indiqués dans le certificat.

Sont enregistrés en tant que marques les dénominations verbales, les signes figuratifs, les signes tridimensionnels et les autres signes ou leur combinaisons.

Une marque peut être enregistrée en n'importe quelle couleur ou en n'importe quelle association de couleurs.

Le caractère de produits pour lesquels s'adapte la marque ne peut pas constituer un obstacle pour l'enregistrement de la marque.

La présente loi ne s'applique pas aux signes non visuellement distinctifs ainsi que marques sonores et olfactifs.

Article 4. Motifs objectifs d'un refus d'enregistrement

Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques les dénominations dépourvues de caractère distinctif ou consistant exclusivement en éléments:

- 1) qui sont devenues une désignation usuelle des produits d'un type déterminé;
- 2) qui constituent des symboles ou des termes courants concernant les produits et aussi pour lesquels on propose utiliser tels symboles ou termes en tant que marques;
- 3) qui indiquent l'espèce, la qualité, la quantité, les propriétés, la destination, la valeur des produits ou encore l'époque et le lieu d'origine, de leur production ou de leur écoulement.

Les signes indiqués dans les points 1, 2, 3 de première partie de l'article présent peuvent être inclus dans la marque en qualité d'éléments non protégés dans la mesure où ils ne prédominent pas dans celle-ci.

Ne peuvent être enregistrées les marques qui constituent exclusivement en signes ou indications qui constituent des armoiries, drapeaux ou emblèmes d'Etats, dénominations abrégées ou complètes d'organisations internationales, leur armoiries et drapeaux ou autres emblèmes, des poinçons officiels de contrôle, de garantie ou d'essai, des cachets, des décorations ou d'autres signes honorifiques, ou qui sont semblable à ceux-ci au point de prêter à confusion. Ces signes ou indications peuvent être inclus dans la marque en qualité d'éléments non protégés, sous réserve du consentement de leur titulaire ou de l'origine compétent.

Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques les signes ou indications:

- 1) qui sont inexacts ou susceptibles d'induire le consommateur en erreur quant au produit, ou à son producteur;
- 2) qui sont constitués d'indications géographiques identifiant des vins ou des spiritueux protégées en vertu d'entrant en vigueur en ordre établi par la loi en vertu traités internationaux dont la République Kirghize est le pays membre, si telles désignations sont pour les vins ou les spiritueux qui ne sont pas originaires du lieu indiqué et aussi formellement pour indiquer le lieu vrais des produits. Mais qui donne une idée éronnée de ce que le produit est de l'autre territoire;
- 3) qui sont contraires aux intérêts d'ordre public, aux principes humanitaires ou à la morale.

Article 5. Autres motifs d'un refus d'enregistrement

Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques pour les produits du même type les signes ou les indications identiques ou semblables au point de prêter à confusion:

- 1) à des marques enregistrées ou ayant fait l'objet d'une demande d'enregistrement dans la République Kirghize avec une date de priorité antérieure au profit d'un tiers, pour les produits du même type;
- 2) aux noms de commerce enregistrés ou présentés pour l'enregistrement dans la République Kirghize concernant les espèces identiques ou jumelées de l'activité ou les produits ou les services;
- 3) à des marques de tiers protégées en entrant en ordre établi par la loi en vertu de traités internationaux dont la République Kirghize est le pays membre, en qualité de marque de la dénomination semblable et ayant une date de priorité antérieure.

L'enregistrement en qualité de marque de la dénomination semblable au point de créer une confusion aux marques ou aux noms de commerce, indiquées dans les points 1, 2 et 3 de première partie de l'article présent, pour les produits similaires n'est admis qu'avec le consentement du titulaire. L'ordre de la représentation d'un tel consentement est défini par le gouvernement de la République Kirghize.

Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques pour tous les produits les signes identiques ou qui sont semblables au point de prêter à confusion:

- 1) à des marques notoires, reconnus dans l'ordre dans la République Kirghize. Le gouvernement de la République Kirghize constate les critères de la notoriété de la marque dans la République Kirghize et l'ordre de l'approbation de la notoriété;
- 2) à des appellations d'origine des produits, protégées conformément à la loi présente, sauf les cas, quand ils sont inclus comme un élément non protégé dans la marque de produits, enregistré pour le nom de la personne qui a le droit d'usage de telle appellation.

Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques les dénominations reproduisantes:

- 1) Les noms de commerce connus sur le territoire de la République Kirghize en qualité de marques pour tous les produits (ou leur partie), qui appartiennent à d'autres personnes, ayant le droit de ces noms avant la date de la priorité de la demande de marques pour les produits similaires;
- 2) Les noms connus des oeuvres scientifiques, littéraires ou artistiques, les personnages ou les citations, les oeuvres d'art ou ses fragments sans le consentement du titulaire ou son successeur;
- 3) Les prénoms, les noms, les pseudonymes ou au noms qui en dérivé, les portraits et facsimilés d'une personne connue sans le consentement de telles personnes, ses héritiers, en cas de ces dénominations sont les patrimoines d'histoire et de culture de la République Kirghize sans la permission du gouvernement de la République Kirghize;
- 4) Les modèles industriels, dont les droits appartiennent à d'autres personnes dans la République Kirghize, si le modèle industriel a une date de priorité antérieure en comparaison de la marque demandée pour l'enregistrement de la marque.

916080- FIAT

Détail
État actuel
Français

- 180 Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement
08.01.2027
- 151 Date de l'enregistrement
08.01.2007
- 270 Langue de la demande
Français
- 732 Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement
FCA GROUP MARKETING S.P.A.
Via Nizza, 250
I-10126 TORINO (IT)
- 811 État contractant dont le titulaire est ressortissant
IT
- 842 Nature juridique du titulaire (personne morale) et État ainsi que, le cas échéant, territoire à l'intérieur de cet État, où la personne morale est constituée
Joint Stock Company, Italy
- 740 Nom et adresse du mandataire
Jacobacci & Partners S.p.A.
Corso Emilia, 8
I-10152 Torino (IT)
- 540 Marque
- 
- 531 Classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne) - VCL(5)
01.15.09 ; 24.11.25 ; 29.01.15
- 591 Informations concernant les couleurs revendiquées
Rouge, blanc, gris, argent, noir et marron.
- 511 Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(9)
- 06 Métaux communs et leurs alliages; matériaux de construction métalliques; constructions transportables métalliques; matériaux métalliques pour les voies ferrées; câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie et quincaillerie métalliques; tuyaux métalliques; coffres-forts; produits métalliques non compris dans d'autres classes; minerais.
- 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande du courant électrique; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs; extincteurs; programmes d'ordinateurs enregistrés.
- 12 Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
- 16 Papier, carton et produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; papeterie; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); matières plastiques pour l'emballage (non compris dans d'autres classes); caractères d'imprimerie; clichés.

- 18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.
- 25 Vêtements, chaussures, chapellerie.
- 28 Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport non compris dans d'autres classes; décorations pour arbres de Noël.
- 37 Construction; réparation; services d'installation.
- 822 Enregistrement de base
IT, 08.01.2007, 1032281
- 300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine
IT, 13.11.2006, TO2006C002995
- 832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid
AU - BH - BW - GE - ID - IS - JP - KR - MG - NO - NZ - OM - SG - SY - TM - TR - US - UZ
- 834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies
AL - AM - AZ - BA - BG - BT - BY - CH - CN - CU - DZ - EG - HR - IR - KE - KG - KP - KZ - LI - LR - MA - MC - MD - ME - MK - MZ - NA - RO - RS - RU - SD - SL - SZ - TJ - UA - VN
- 527 Indications relatives aux exigences d'utilisation
MZ - NZ - SG - US

Historique des transactions

ÉTENDRE
KG

Désignation postérieure : 2012/42 Gaz, 08.11.2012, AL, AM, BA, BH, BT, BY, EG, GE, IR, KG, KP, KZ, LR, MC, ME, MG, MK, OM, RS, SY, UZ, VN

- 450 Date et numéro de publication
2012/38 Gaz, 11.10.2012 (Rectification: 2012/42 Gaz, 08.11.2012)
- 832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid
BH - GE - MG - OM - UZ
- 834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies
AL - AM - BA - BT - BY - EG - IR - KG - KP - KZ - LR - MD - ME - MK - RS - SY - VN
- 851 Limitation de la liste des produits et services
AL - BA - BY - MK - RS
Liste limitée à:
- 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesure, de signalisation, de vérification (supervision), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments de conduction, distribution, transformation, accumulation, régulation ou commande d'électricité; appareils d'enregistrement, de transmission ou de reproduction de sons ou d'images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques; appareils de navigation pour véhicules sous forme d'ordinateurs de bord, ordinateurs personnels, ordinateurs blocs-notes, ordinateurs portables, tablettes électroniques, microprocesseurs, scanners, machines de traitement de texte, stations d'accueil pour ordinateurs portables, disques informatiques magnétiques vierges, assistants numériques personnels électroniques de poche, imprimantes d'ordinateurs, appareils de divertissement électroniques informatiques, à savoir machines de jeu avec sortie vidéo à utiliser avec un écran d'affichage indépendant ou un moniteur, claviers d'ordinateurs, calculatrices électroniques de poche, traducteurs électroniques de poche, tapis de souris, souris d'ordinateurs, agendas électroniques, appareils photonumériques, téléphones portables, PC de poche, clés USB vierges, supports et sacs pour ordinateurs personnels, téléphones portables, clés USB et ordinateurs tablettes, lunettes, lunettes de soleil, verres de lunettes, lunettes optiques, montures pour lunettes et lunettes de soleil, verres pour lunettes et lunettes de soleil, verres de contact, pince-nez, chaînettes et cordons de pince-nez, étuis pour lunettes et lunettes de soleil, lunettes de protection, casques de protection.
- 12 Véhicules; automobiles, voitures de sport, véhicules utilitaires de sport, bicyclettes, motocycles, moteurs et leurs parties structurelles; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
- 18 Cuir et imitations de cuir; étuis porte-clés en cuir, sacs, attachés-cases, serviettes porte-documents; housses à

costumes en cuir, sacs à main, sacs de voyage, sacs de sport, sacs de sport polyvalents, étuis pour clés, vanity-cases vides, portefeuilles, porte-monnaie, étuis pour cartes de visite et cartes de vœux et porte-documents, tous en cuir et en imitations du cuir, cuirs et peaux d'animaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et articles de sellerie, étiquettes pour bagages, fourre-tout.

851 Limitation de la liste des produits et services

AM - BH - BT - KG - KZ - LR - MD - ME - OM - SY - UZ

Liste limitée à:

12 Véhicules; automobiles, voitures de sport, véhicules utilitaires de sport, bicyclettes, motocycles, moteurs et leurs parties structurelles; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.

851 Limitation de la liste des produits et services

EG - GE - IR

Liste limitée à:

09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de vérification (supervision), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments de conduction, distribution, transformation, accumulation, régulation ou commande d'électricité; appareils d'enregistrement, de transmission ou de reproduction de sons ou d'images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques; appareils de navigation pour véhicules sous forme d'ordinateurs de bord, ordinateurs personnels, ordinateurs blocs-notes, ordinateurs portables, tablettes électroniques, microprocesseurs, scanners, machines de traitement de texte, stations d'accueil pour ordinateurs portables, disques informatiques magnétiques vierges, assistants numériques personnels électroniques de poche, imprimantes d'ordinateurs, appareils de divertissement électroniques informatiques, à savoir machines de jeu avec sortie vidéo à utiliser avec un écran d'affichage indépendant ou un moniteur, claviers d'ordinateurs, calculatrices électroniques de poche, traducteurs électroniques de poche, tapis de souris, souris d'ordinateurs, agendas électroniques, appareils photonumériques, téléphones portables, PC de poche, clés USB vierges, supports et sacs pour ordinateurs personnels, téléphones portables, clés USB et ordinateurs tablettes, lunettes, lunettes de soleil, verres de lunettes, lunettes optiques, montures pour lunette et lunettes de soleil, verres pour lunettes et lunettes de soleil, pince-nez, chaînettes et cordons de pince-nez, étuis pour lunettes et lunettes de soleil, lunettes de protection, casques de protection.

12 Véhicules; automobiles, voitures de sport, véhicules utilitaires de sport, bicyclettes, motocycles, moteurs et leurs parties structurelles; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.

18 Cuir et imitations de cuir; étuis porte-clés en cuir, sacs, attachés-cases, serviettes porte-documents, housses à costumes en cuir, sacs à main, sacs de voyage, sacs de sport polyvalents, étuis pour clés, vanity-cases vides, portefeuilles, porte-monnaie, étuis pour cartes de visite et cartes de vœux et porte-documents, tous en cuir et en imitations du cuir, cuirs et peaux d'animaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et articles de sellerie, étiquettes pour bagages, fourre-tout.

25 Vêtements, manteaux en cuir, vestes en cuir, pantalons en cuir, jupes en cuir, hauts (vêtements) en cuir, manteaux de pluie en cuir, manteaux longs en cuir, pardessus en cuir, ceintures en cuir, bretelles de vêtements en cuir, ceintures, costumes, vestes rembourrées, vestes, vareuses, chemisettes, pantalons, jeans, jupes, robes, manteaux, pardessus, pèlerines, manteaux de pluie, parkas, pull-overs, chemises, tee-shirts, corsages, chandails, sous-vêtements, nuisette en tant que vêtements de nuit, peignoirs de bain, maillots de bain, déshabillés, costumes de bain, robes de chambre, chemises de nuit, robes une pièce, robes deux-pièces, robes de soirée, châles, foulards, cravates, régates, costumes pour hommes, vêtements pour femmes, vêtements pour enfants, chemises habillées, chemises hawaïennes, blousons de survêtement, tricot de corps, polos, corsages-culottes, blazers, shorts, chemises de sport; articles chaussants, chaussures, chaussures d'athlétisme, chaussons, couvre-chaussures, chaussures à talons plats, chaussures en cuir, chaussures en caoutchouc, galoches, chaussures de golf, sabots en bois, chaussures de pêche, chaussures de basket-ball, chaussures habillées, talons, chaussures de randonnée, chaussures de rugby, chaussures de boxe, chaussures de baseball, chaussures en vinyle, chaussures de plage, semelles intérieures, semelles de chaussures, empeignes de chaussures, talonnettes pour chaussures et bottes, antidérapants pour chaussures et bottes, bouts de chaussures, chaussures de pluie, chaussures de course sur piste, chaussures de travail, chaussures en paille, chaussures de gymnastique, bottes, chaussures de ski, demi-bottes, bottes polaires, chaussures de football, brodequins, chaussures de hockey sur gazon, chaussures de handball, espadrilles, sandales, sandales de bain; gants, gants pour se protéger du froid, gants de cuir, mitaines; articles de chapellerie, chapeaux et casquettes, visières (articles de chapellerie), casquettes et chapeaux en cuir.

851 Limitation de la liste des produits et services

KP

Liste limitée à:

09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de

pesage, de mesurage, de signalisation, de vérification (supervision), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments de conduction, distribution, transformation, accumulation, régulation ou commande d'électricité; appareils d'enregistrement, de transmission ou de reproduction de sons ou d'images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques; appareils de navigation pour véhicules sous forme d'ordinateurs de bord, ordinateurs personnels, ordinateurs blocs-notes, ordinateurs portables, tablettes électroniques, microprocesseurs, scanners, machines de traitement de texte, stations d'accueil pour ordinateurs portables, disques informatiques magnétiques vierges, assistants numériques personnels électroniques de poche, imprimantes d'ordinateurs, appareils de divertissement électroniques informatiques, à savoir machines de jeu avec sortie vidéo à utiliser avec un écran d'affichage indépendant ou un moniteur, claviers d'ordinateurs, calculatrices électroniques de poche, traducteurs électroniques de poche, tapis de souris, souris d'ordinateurs, agendas électroniques, appareils photonumériques, téléphones portables, PC de poche, clés USB vierges, supports et sacs pour ordinateurs personnels, téléphones portables, clés USB et ordinateurs tablettes, lunettes, lunettes de soleil, verres de lunettes, lunettes optiques, montures pour lunette et lunettes de soleil, verres pour lunettes et lunettes de soleil, verres de contact, pince-nez, chaînettes et cordons de pince-nez, étuis pour lunettes et lunettes de soleil, lunettes de protection, casques de protection.

12 Véhicules; automobiles, voitures de sport, véhicules utilitaires de sport, bicyclettes, motocycles, moteurs et leurs parties structurelles; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.

25 Vêtements, manteaux en cuir, vestes en cuir, pantalons en cuir, jupes en cuir, hauts (vêtements) en cuir, manteaux de pluie en cuir, manteaux longs en cuir, pardessus en cuir, bretelles de vêtements en cuir, ceintures, costumes, vestes rembourrées, vestes, vareuses, chemisettes, pantalons, jeans, jupes, robes, manteaux, pardessus, pélerines, manteaux de pluie, parkas, pull-overs, chemises, tee-shirts, corsages, chandails, sous-vêtements, nuisette en tant que vêtements de nuit, peignoirs de bain, maillots de bain, déshabillés, costumes de bain, robes de chambre, chemises de nuit, robes une pièce, robes deux-pièces, robes de soirée, châles, foulards, cravates, régates, costumes pour hommes, vêtements pour femmes, vêtements pour enfants, chemises habillées, chemises hawaïennes, blousons de survêtement, tricots de corps, polos, corsages-culottes, blazers, shorts, chemises de sport; articles chaussants, chaussures, chaussures d'athlétisme, chaussons, couvre-chaussures, chaussures à talons plats, chaussures en cuir, chaussures en caoutchouc, galoches, chaussures de golf, sabots en bois, chaussures de pêche, chaussures de basket-ball, chaussures habillées, talons, chaussures de randonnée, chaussures de rugby, chaussures de boxe, chaussures de baseball, chaussures en vinyle, chaussures de plage, semelles intérieures, semelles de chaussures, empeignes de chaussures, talonnettes pour chaussures et bottes, antidérapants pour chaussures et bottes, bouts de chaussures, chaussures de pluie, chaussures de course sur piste, chaussures de travail, chaussures en paille, chaussures de gymnastique, bottes, chaussures de ski, demi-bottes, bottes polaires, chaussures de football, brodequins, chaussures de hockey sur gazon, chaussures de handball, espadrilles, sandales, sandales de bain; gants, gants pour se protéger du froid, gants de cuir, mitainés; articles de chapellerie, chapeaux et casquettes, visières (articles de chapellerie), casquettes et chapeaux en cuir.

851 Limitation de la liste des produits et services

MG - VN

Liste limitée à:

09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de vérification (supervision), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments de conduction, distribution, transformation, accumulation, régulation ou commande d'électricité; appareils d'enregistrement, de transmission ou de reproduction de sons ou d'images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques; appareils de navigation pour véhicules sous forme d'ordinateurs de bord, ordinateurs personnels, ordinateurs blocs-notes, ordinateurs portables, tablettes électroniques, microprocesseurs, scanners, machines de traitement de texte, stations d'accueil pour ordinateurs portables, disques informatiques magnétiques vierges, assistants numériques personnels électroniques de poche, imprimantes d'ordinateurs, appareils de divertissement électroniques informatiques, à savoir machines de jeu avec sortie vidéo à utiliser avec un écran d'affichage indépendant ou un moniteur, claviers d'ordinateurs, calculatrices électroniques de poche, traducteurs électroniques de poche, tapis de souris, souris d'ordinateurs, agendas électroniques, appareils photonumériques, téléphones portables, PC de poche, clés USB vierges, supports et sacs pour ordinateurs personnels, téléphones portables, clés USB et ordinateurs tablettes, lunettes, lunettes de soleil, verres de lunettes, lunettes optiques, montures pour lunette et lunettes de soleil, verres pour lunettes et lunettes de soleil, verres de contact, pince-nez, chaînettes et cordons de pince-nez, étuis pour lunettes et lunettes de soleil, lunettes de protection, casques de protection.

18 Cuir et imitations de cuir; étuis porte-clés en cuir, sacs, attachés-cases, serviettes porte-documents, housses à costumes en cuir, sacs à main, sacs de voyage, sacs de sport, sacs de sport polyvalents, étuis pour clés, vanity-cases vides, portefeuilles, porte-monnaie, étuis pour cartes de visite et cartes de vœux et porte-documents, tous en cuir et en imitations du cuir, cuirs et peaux d'animaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et articles de sellerie, étiquettes pour bagages, fourre-tout.

25 Vêtements, manteaux en cuir, vestes en cuir, pantalons en cuir, jupes en cuir, hauts (vêtements) en cuir, manteaux de

pluie en cuir, manteaux longs en cuir, pardessus en cuir, ceintures en cuir, bretelles de vêtements en cuir, ceintures, costumes, vestes rembourrées, vestes, vareuses, chemisettes, pantalons, jeans, jupes, robes, manteaux, pardessus, pèlerines, manteaux de pluie, parkas, pull-overs, chemises, tee-shirts, corsages, chandails, sous-vêtements, nuisette en tant que vêtements de nuit, peignoirs de bain, maillots de bain, déshabillés, costumes de bain, robes de chambre, chemises de nuit, robes une pièce, robes deux-pièces, robes de soirée, châles, foulards, cravates, régates, costumes pour hommes, vêtements pour femmes, vêtements pour enfants, chemises habillées, chemises hawaïennes, blousons de survêtement, tricot de corps, polos, corsages-culottes, blazers, shorts, chemises de sport; articles chaussants, chaussures, chaussures d'athlétisme, chaussons, couvre-chaussures, chaussures à talons plats, chaussures en cuir, chaussures en caoutchouc, galoches, chaussures de golf, sabots en bois, chaussures de pêche, chaussures de basket-ball, chaussures habillées, talons, chaussures de randonnée, chaussures de rugby, chaussures de boxe, chaussures de baseball, chaussures en vinyle, chaussures de plage, semelles intérieures, semelles de chaussures, empeignes de chaussures, talonnettes pour chaussures et bottes, antidérapants pour chaussures et bottes, bouts de chaussures, chaussures de pluie, chaussures de course sur piste, chaussures de travail, chaussures en paille, chaussures de gymnastique, bottes, chaussures de ski, demi-bottes, bottes polaires, chaussures de football, brodequins, chaussures de hockey sur gazon, chaussures de handball, espadrilles, sandales, sandales de bain; gants, gants pour se protéger du froid, gants de cuir, mitaines; articles de chapellerie, chapeaux et casquettes, visières (articles de chapellerie), casquettes et chapeaux en cuir.

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)
01.11.2012

891 Date de la désignation postérieure (règle 24.6) du règlement d'exécution commun)
23.07.2012

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

AL - BH - BT - EG - IR - KP - LR - OM - UZ - VN

Déclaration d'octroi de la protection en vertu de la règle 18ter.1) : 2013/41 Gaz, 31.10.2013, KG

KG

450 Date et numéro de publication

2013/41 Gaz, 31.10.2013

Date de réception par le Bureau International

14.08.2013

Renouvellement : 2017/19 Gaz, 25.05.2017

450 Date et numéro de publication

2017/19 Gaz, 25.05.2017

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

AU - BH - BW - GE - IS - JP - KR - MG - NZ - OM - SG - SY - TM - TR - US - UZ

834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies

AL - AM - AZ - BA - BG - BT - BY - CH - CN - CU - DZ - EG - HR - IR - KE - KG - KP - KZ - LR - MA - MD - ME - MK - MZ - NA - RO - RS - RU - SD - SL - TJ - UA - VN

527 Indications relatives aux exigences d'utilisation

MZ - NZ - SG - US

649112A- Ferrari

Full details

Current Status

English

180 Expected expiration date of the registration/renewal

28.05.2015

151 Date of the registration

29.12.1995

270 Language of the application

French

732 Name and address of the holder of the registration

FERRARI S.p.A.
Via Emilia Est, 1163
I-41100 MODENA (IT)

812 Contracting State or Contracting Organization in the territory of which the holder has a real and effective industrial or commercial establishment

IT

740 Name and address of the representative

Dr. MODIANO & ASSOCIATI S.p.A.
Via Meravigli, 16
I-20123 MILANO (IT)

540 Mark



FERRARI

531 International Classification of the Figurative Elements of Marks (Vienna Classification) - VCL(3)

03.03.01 ; 03.03.17 ; 27.05.01

511 International Classification of Goods and Services for the Purposes of the Registration of Marks (Nice Classification)

- 01 Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie, ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture; résines artificielles à l'état brut, matières plastiques à l'état brut; engrais pour les terres; compositions extinctrices; préparations pour la trempe et la soudure des métaux; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; adhésifs (matières collantes) destinés à l'industrie.
- 02 Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles à l'état brut; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes.
- 03 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.
- 04 Huiles et graisses industrielles; lubrifiants; produits pour absorber, arroser et lier la poussière; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; bougies, mèches.
- 05 Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; substances diététiques à usage médical, aliments pour bébés; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; produits pour la destruction des animaux nuisibles; fongicides, herbicides.
- 06 Métaux communs et leurs alliages; matériaux de construction métalliques; constructions transportables métalliques; matériaux métalliques pour les voies ferrées; câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie et quincaillerie métalliques; tuyaux métalliques; coffres-forts; produits métalliques non compris dans d'autres classes; minerais, à l'exclusion de charnières, de coulisses pour tiroirs et pour portes, et autres accessoires tous métalliques, utilisés dans la construction des meubles.
- 07 Machines et machines-outils; moteurs (à l'exception des moteurs pour véhicules terrestres); accouplements et

- organes de transmission (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres); instruments agricoles; couveuses pour les oeufs.
- 08 Outils et instruments à main entraînés manuellement; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches; rasoirs.
 - 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs; extincteurs; programmes d'ordinateurs enregistrés.
 - 10 Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires, membres, yeux et dents artificiels; articles orthopédiques; matériel de suture.
 - 11 Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.
 - 13 Armes à feu; munitions et projectiles; explosifs; feux d'artifice.
 - 14 Métaux précieux et leurs alliages et produits en ces matières ou en plaqué non compris dans d'autres classes; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses; horlogerie et instruments chronométriques.
 - 15 Instruments de musique.
 - 16 Papier, carton et produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; papeterie; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); matières plastiques pour l'emballage (non comprises dans d'autres classes); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés.
 - 17 Caoutchouc, gutta-percha, gomme, amiante, mica et produits en ces matières non compris dans d'autres classes; produits en matières plastiques mi-ouvrées; matières à calfeutrer, à étouper et à isoler; tuyaux flexibles non métalliques.
 - 18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.
 - 19 Matériaux de construction non métalliques; tuyaux rigides non métalliques pour la construction; asphalte, poix et bitume; constructions transportables non métalliques; monuments non métalliques.
 - 20 Meubles, glaces (miroirs), cadres; produits, non compris dans d'autres classes, en bois, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques à l'exclusion de charnières pour tiroirs et pour portes, et autres accessoires tous non métalliques, utilisés dans la construction des meubles.
 - 21 Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine (ni en métaux précieux, ni en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la broserie; matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction); verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.
 - 22 Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs (non compris dans d'autres classes); matières de rembourrage (à l'exception du caoutchouc ou des matières plastiques); matières textiles fibreuses brutes.
 - 23 Fils à usage textile.
 - 24 Tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes; couvertures de lit et de table.
 - 25 Vêtements, chaussures, chapellerie.
 - 26 Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, crochets et oeillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles.
 - 27 Tapis, paillasons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols; tentures murales non en matières textiles.
 - 28 Jeux, jouets; modèles réduits pour le jeu ou pour les collections, reproduisant des automobiles ou autres véhicules; articles de gymnastique et de sport non compris dans d'autres classes, raquettes de tennis; balles de tennis, décorations pour arbres de Noël.
 - 29 Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures, compotes; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles.
 - 30 Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain,

- pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; vinaigre, sauces (condiments); épices; glace à rafraîchir.
- 31 Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes et fleurs naturelles; aliments pour les animaux, malt.
- 34 Tabac; articles pour fumeurs; allumettes.
- 35 Publicité et affaires.
- 36 Assurances et finances.
- 38 Communications.
- 39 Transport et entreposage.
- 40 Traitement de matériaux.
- 41 Organisation d'exhibitions, à savoir courses automobiles pour des buts sportifs; amusements, à savoir courses automobiles.
- 42 Consultations techniques en matière de conception et de projets d'appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
- 821 Basic application
IT, 29.11.1995, TO 95 C003612
- 822 Basic registration
IT, 29.12.1995, 666.132
- 300 Data relating to priority under the Paris Convention and other data relating to registration of the mark in the country of origin
IT, 29.11.1995, TO 95 c003612
- 831 Designation(s) under the Madrid Agreement
DZ
- 832 Designation(s) under the Madrid Protocol
UZ
- 834 Designation(s) under the Madrid Protocol by virtue of Article 9sexies
AL - AM - AT - BA - BX - BY - CH - CN - CU - CZ - DE - EG - ES - FR - HR - HU - KG - KP - KZ - LI - LV - MA - MC - MD - ME - MK
MN - PL - PT - RO - RS - RU - SD - SI - TJ - UA - VN

Transaction History

EXPAND
KG

Renewal : 2006/2 Gaz, 16.02.2006

- 450 Publication number and date
2006/2 Gaz, 16.02.2006
- 831 Designation(s) under the Madrid Agreement
AL - AM - AT - BA - BX - BY - CH - CN - CU - CZ - DE - DZ - EG - ES - FR - HR - HU - KG - KP - KZ - LI - LV - MA - MC - MD - MK
MN - PL - PT - RO - RU - SD - SI - TJ - UA - UZ - VN - YU

Disclaimer : 1997/3 Gaz, 27.03.1997, KG

- KG
- 450 Publication number and date
1997/3 Gaz, 27.03.1997

Statement indicating that the mark is protected for all the goods and services requested : 1997/20 Gaz, 20.11.1997, KG

- KG
- 450 Publication number and date
1997/20 Gaz, 20.11.1997

580 Date of notification

- 08.10.1997
Date of receipt by the International Bureau
30.09.1997